

## Compte-rendu de la réunion du Conseil d'école de St-Germain-l'Herm

Le Conseil d'École s'est réuni le **15 mars 2022** à 17h00, à l'école de St-Germain-l'Herm.

Étaient présents : Mme LACOUTURE, D.D.E.N. ; Mme MAEGHT et M. BILLARD, délégués des Parents d'élèves ; Mme DESGEORGES, Maire ; Mme Sylvie COURTINE, A.T.S.E.M. ; Mme FARON-BONVALLET et Mme HERVET, enseignantes ; M. PAGNIER, enseignant, directeur de l'école.

Excusées : Mme l'Inspectrice de l'Éducation Nationale, Mme POUYET, conseillère municipale chargée des affaires scolaires.

Le directeur indique qu'il a respecté la liste de sujets à traiter donnée par les délégués, même si certains ne relèvent pas du Conseil d'école, d'où un ordre du jour fourni. M.BILLARD précise qu'il n'a fait que retranscrire des questions de parents, évoquées lors de leur réunion qui a eu lieu le 28 février.

L'ordre du jour est abordé comme suit :

### 1/ R.P.I.

Le directeur indique qu'il a été informé par Mme SEMAIL, IEN d'Ambert, de la décision de l'administration de supprimer un poste d'enseignant à la rentrée prochaine dans notre école.

Il y a 64 élèves prévus, contre 56 aujourd'hui.

L'organisation pédagogique sera arrêtée par les 3 enseignants restants du RPI avant le troisième Conseil d'école et transmise aux parents d'élèves.

Mme Juliette PASTURAL a obtenu sa mutation dans la Haute-Loire.

### 2/ Nom de l'école

L'idée de donner un nom à l'école avait été évoquée lors du dernier Conseil d'école. Il est décidé que ce choix se fera en deux phases : la première permettra de recueillir des propositions auprès de tous les habitants et parents d'élèves, et la deuxième désignera par un vote le nom qui sera donné à l'école. Donc dans un premier temps, un article sera publié dans le Contact cet été et sur le blog de l'école informant les personnes qui le souhaitent qu'ils peuvent déposer en mairie des propositions de noms. L'EHPAD sera également contacté pour inviter les résidents à participer.

### 3/ Projets

Nous avons reçu hier Mme Irène PIERRE, de l'association *Nos mains parlent* (LSF) pour sa 2<sup>ème</sup> intervention sur 3 programmées.

La formation aux écogestes par l'association *Watty* à l'école se poursuit.

Nous avons repris les séances *Cinématernelle* et *Ecole et Cinéma*.

La préparation de la fête du RPI avance. Elle aura lieu à Fournols.

#### **4/ Matériel, entretien du bâtiment**

Le NAS (mémoire de stockage du réseau des ordinateurs de l'école) est hors service.

Le directeur demande s'il serait possible de déplacer le visiophone pour le rapprocher des classes utilisées à la rentrée prochaine. Mme le Maire répond qu'il sera déplacé avant la rentrée de septembre.

Les enseignants demandent à ce que les fils de fer dépassant du grillage, vers le panneau d'affichage soient enlevés. Les délégués de parents rappellent que le grillage ne tient plus côté chemin. Mme le Maire répond qu'elle n'a pas de budget pour en changer.

À la demande des délégués des parents d'élèves :

#### **5/ Cour d'école**

Les délégués de parents soulignent différents problèmes concernant la cour de l'école : boue, grillage, cour verglacée et dangereuse... avec beaucoup d'interdits en hiver pour des raisons de sécurité. Les parents proposent un agrandissement de la cour sur le parking, ce qui permettrait une zone plate.

Mme le Maire indique que c'est financièrement impossible pour l'instant, et que concernant le déneigement, l'altitude provoque des désagréments.

#### **6/ Accès handicapés**

Les délégués des parents demandent l'installation d'une rampe pour faciliter l'accès au préau par l'escalier.

#### **7/ Personnel mairie matin et soir**

Les délégués des parents indiquent que « des parents ont observé l'ATSEM, Mme COURTINE saler et déneiger seule alors qu'elle avait la responsabilité des élèves. Ils l'observent régulièrement effectuer de nombreuses tâches alors qu'elle a la responsabilité des enfants. Les parents apprécient les initiatives portées par Mme Sylvie COURTINE (ATSEM, garderie du matin, cantine) et Mme Sophie COURTINE (garderie du soir, cantine) : sorties extérieures vélo, trottinette, marelle... et leur engagement professionnel auprès des enfants. »

Sylvie leur indique qu'avant 7h30, elle n'est pas en garderie et n'a pas la responsabilité des enfants, elle peut donc déneiger. Mme le Maire précise que Sylvie COURTINE est un agent communal, et que, en dehors des heures de garderie, elle gère ses activités en accord avec son employeur.

Les délégués tiennent également à remercier Mme CORRECHEZ (cantine).

#### **8/ Collation/goûter**

Les délégués des parents demandent si, afin de répondre aux besoins des enfants, notamment de ceux qui vont à la garderie, il serait possible d'anticiper la collation du matin à 10h et autoriser les élèves à prendre leur goûter à 16h30 dans la cour.

À 10h : les enseignants répondent que ce n'est pas possible, car à cette heure-là nous sommes en classe. La collation est facultative, suivant les souhaits des parents, et a lieu avant la récréation,

vers 10h15 pour les maternelles, ou à la récréation pour les autres. Au vu des horaires de classe le matin liés au contexte sanitaire (fin de la matinée à 11h30), il est donc décidé que le goûter du matin aura désormais lieu au moment de l'accueil à 8h50, pour les enfants qui arrivent de bonne heure. Le verre de jus de fruit à 10h15 en maternelle est maintenu.

16h30 : C'est un temps périscolaire. Avec le récent allègement du protocole sanitaire, les enfants devraient pouvoir à nouveau prendre un goûter, soit à l'intérieur, soit dehors, en fonction de la météo.

## 9/ Menus

Les délégués des parents demandent s'il serait possible de rappeler le chemin/lien pour accéder aux menus sur le blog chaque semaine ou revenir au transfert du mail avec les menus comme l'année dernière.

Le directeur indique que, bien que la gestion et l'information à propos de la cantine ne soit pas de sa responsabilité, il tape et imprime les listes d'élèves chaque mois, imprime les menus qui lui sont envoyés chaque semaine par le collègue et les affiche devant l'école ; il dépose ces menus sur le blog de l'école. L'adresse du blog est dans le cahier de liaison depuis le jour de la rentrée.

## 10/ Cantine

Les délégués des parents demandent s'il est vrai que les personnes responsables des élèves à la cantine auraient menacé les élèves de ne plus avoir le droit d'y accéder s'ils étaient repris 4 fois pour mauvais comportement.

Mme COURTINE renvoie au règlement de la cantine signé par les parents en début d'année. Elle explique le fonctionnement de la cantine et précise que ces « menaces » servent de moyen de pressions. Mme le Maire ajoute que les élèves doivent respecter la nourriture et le personnel et que si tel n'est pas le cas elle rencontrera les familles avant d'en arriver à une exclusion.

## 11/ Padlet

Les délégués des parents demandent si les enseignants pourraient mettre les cours et devoirs de la journée de classe, la veille ou le matin de ladite journée, voire par demi-journée pour permettre aux élèves absents de lisser le travail sur la journée. Ils demandent s'il existe des archives ou s'il est possible de mettre en place un système d'archives sur le Padlet.

Les enseignants répondent que non, ils ne peuvent pas anticiper les absences. Ils interviennent sur le Padlet quand ils prennent le temps de le faire, le plus souvent le soir, après la classe, suivant ce qui a été fait en classe dans la journée. Il n'y a pas d'archives publiques de leurs cours.

Les délégués de parents demandent comment faire si des parents veulent faire retravailler un point du programme à leur enfant. Les enseignants répondent que les parents doivent s'adresser directement à eux.

## 12/ Devoirs

Les délégués des parents indiquent que des élèves partent tôt de chez eux et rentrent tard. Parfois, ils n'ont plus la concentration nécessaire pour faire leurs devoirs et ont besoin de relâcher les tensions, de respirer. Parfois il est complexe pour un parent d'accompagner son enfant à faire ses devoirs. Parfois, tout simplement, le contexte n'est pas favorable. Ils demandent donc aux

enseignants de ne pas mettre trop de pression à ces élèves lorsque les devoirs ne sont pas complétés.

Les enseignants répondent que les leçons et poésies à apprendre ne sont pas facultatives et font partie intégrante de l'instruction scolaire. En cas de difficultés des parents, une aide aux devoirs existe à St-Germain-l'Herm, les mardis et jeudis.

### **13/ Planning**

Les délégués des parents demandent si l'école pourrait communiquer les dates des sorties de fin d'année au plus tôt pour que les familles puissent anticiper leur organisation ? Idem pour les dates des réunions et des élections des représentants des parents d'élèves.

Le directeur rappelle que c'est ce qui est fait, l'école les communique quand elle les connaît. Exemple : la date de la sortie à Clermont du 24 juin prochain a été annoncée au Conseil d'école du 12 novembre, soit 7 mois avant, et consigné dans le compte-rendu. Élections : nous avons la date après la rentrée. Réunions du Conseil d'école : impossible de prévoir trop tôt la date précise. Les délégués de parents demandent si les conseils d'école pourraient être à un horaire plus tardif (18h).

Le directeur propose de faire une suggestion de date aux délégués avant d'arrêter la date du prochain conseil d'école.

### **14/ Lecture**

Les délégués des parents souhaitent féliciter un enseignant pour un aspect de son travail.

Le directeur leur rappelle que nous ne parlons pas en Conseil d'école des pratiques pédagogiques propres à chaque enseignant. Si des parents souhaitent féliciter ou remercier un enseignant, le mieux est de le lui dire directement en le rencontrant, ou alors par mail ou par téléphone.

### **15/ École dehors**

Les délégués des parents indiquent que les écoles sont de plus en plus nombreuses à proposer une journée par semaine en extérieur pour apprendre en marchant, en observant la nature... Le contexte de Saint-Germain-L'Herm s'y prête particulièrement bien. Le Parc du Livradois finance les interventions d'accompagnants à l'école dehors. Ils demandent si les enseignants pourraient faire cette demande d'accompagnement au Parc du Livradois Forez, et s'il leur serait possible de proposer des temps d'apprentissage en extérieur à leurs enfants.

Les enseignants remercient les délégués pour ces suggestions et conseils pédagogiques. Chaque enseignant les suivra s'il le souhaite avec ses élèves.

### **16/ Pelle luge**

Les délégués des parents demandent s'il serait possible d'autoriser les élèves à glisser sur des pelles luge.

Le directeur leur indique que les conditions de mise en œuvre de l'activité « luge récréative » ne sont pas réunies dans la cour de l'école : nécessité d'une pente avec arrêt naturel, libre d'obstacle à l'arrivée.

### 17/ Journée à thèmes

Les délégués des parents demandent, afin de colorer certaines journées d'école, s'il serait possible aux enseignants de proposer des journées à thème au sein de l'école. Exemple : venir avec un vêtement ou un accessoire jaune, venir avec un objet en paille... Cela pourrait favoriser des apprentissages culturels ou traditionnels avec un lien avec une leçon de géographie. Exemple : Fête de la Saint Patrick (17 mars), Journée Italienne en vert, blanc et rouge (2 juin), Mardi gras, Halloween...

Les enseignants remercient les délégués pour ces suggestions et conseils pédagogiques. Chaque enseignant les suivra s'il le souhaite avec ses élèves.

### 18/ Kermesse

Les délégués des parents indiquent qu'ils souhaitent nous rapprocher de l'Amicale Laïque de Saint-Germain-l'Herm pour discuter de la possibilité d'organiser une fête de fin d'année scolaire. Ils demandent aux enseignants s'ils auraient des propositions sur ce sujet.

Le spectacle du mois de mai se prépare depuis octobre. Une kermesse avait été organisée après le spectacle il y a quelques années. Les enseignants approuvent l'idée de faire une kermesse et proposent de la faire le jour du spectacle de l'école.

### 19/ Voyage de classe

Les délégués des parents indiquent que les parents et les élèves ont apprécié la sortie proposée l'année dernière. Simple et adaptée à tous les âges. Ils se demandent si, pour cette année, la visite du musée Michelin sera adaptée pour les élèves de maternelle.

Les enseignants pensent que oui, puisqu'ils l'ont programmée.

- La DDEN tient à souligner qu'elle trouve positif l'investissement et les interventions des délégués lors de ce Conseil : « Les délégués de parents bousculent et permettent aux enseignants de se justifier. ».
- Mme le Maire et les délégués de parents d'élèves soulignent la difficulté pour eux de contacter les familles pendant les vacances scolaires. Le directeur propose aux délégués de parents de venir recueillir les adresses mails des parents qui en ont donné l'autorisation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h.

À St-Germain-l'Herm, le 21 mars 2022

Le directeur, Thierry PAGNIER



Copie transmise à : Madame l'Inspectrice de l'Éducation nationale, Madame la Conseillère municipale chargée des affaires scolaires, Madame le Maire de St-Germain-l'Herm, Mesdames et messieurs les délégués des parents d'élèves, Madame la Déléguée départementale de l'Éducation nationale, les parents d'élèves par affichage devant l'école et insertion dans le site Internet de l'école, l'A.T.S.E.M., les membres de l'Équipe enseignante.